Procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement de l'école Terre-Soleil

Séance tenue le mardi 13 septembre 2022 à 20h

Au 800, rue De Sève, Sainte-Thérèse

Présences :

Josée Dubuque, présidente
Marianne Lefebvre, parent
Stéphanie Ménard, parent
Jessica Hébert-Mathieu, parent
Alexandre Lebrun, parent

Jessica Bérubé, enseignante

Marie-Pierre Warin, enseignante
Sonia Kim Sirkovski, représentante personnel de soutien
Julie Bertrand, représentante service de garde
Julianne Labelle, représentante des professionnelles
Josée Plouffe, directrice
Marie-Chantal Bélisle, directrice adjointe

Anne Prud'homme Couture, enseignante substitut
Marie-Ève Plouffe, substitut parent 1
Jimmy Bonne, substitut parent 2

Absences

Lysianne Gingras, parent

Annie Brault, enseignante

1. Ouverture de l'assemblée

Madame Josée Plouffe souhaite la bienvenue aux membres et à l'assistance, déclare l'assemblée ouverte à 20h12.

2. Accueil des nouveaux membres

Madame Plouffe souhaite la bienvenue à tous les membres. Un tour de table est fait afin que les tous membres puissent se présenter.

3. Nomination d'un(e) secrétaire

Madame Plouffe informe les membres que madame Marie-Chantal Bélisle agira à titre de secrétaire pour les rencontres.

Les membres sont en accord.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance du 13 septembre 2022

IL EST PROPOSÉ par madame Josée Dubuque D'ADOPTER l'ordre du jour tel que présenté.

CE2223-1309-001 **ADOPTÉ à l'unanimité**

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 juin 2022

IL EST PROPOSÉ par Mme Julie Bertrand d'ADOPTER le procès-verbal tel que présenté.

CE2223-1309-002 **ADOPTÉ à l'unanimité**

6. Élection à la présidence

ATTENDU l'article 56 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que le conseil d'établissement choisit son président parmi les représentants des parents qui ne sont pas membres du personnel du centre de services scolaire ;

ATTENDU l'article 58 de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que ce mandat est d'une durée d'un an ;

Mme Jessica Hébert-Mathieu PROPOSE la candidature de Mme Josée Dubuque à titre de présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Mme Dubuque accepte le mandat.

CE2223-1309-003 **APPROUVÉ à l'unanimité**

7. Élection du substitut à la présidente

Madame Stéphanie Ménard est PROPOSÉE comme substitut à la présidente du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2022-2023. Mme Ménard accepte le mandat.

CE2223-1309-004 **APPROUVÉ à l'unanimité**

8. Parole au public

Aucune question du public

9. Autorisation pour la communication des renseignements nominatifs

La direction présente les documents à remplir pour la présidente ainsi que pour les représentants au comité de parents.

10. Calendrier des rencontres (jours, dates, heure, durée et lieu de rencontres)

Mme Plouffe propose un calendrier des rencontres. Il est proposé par un membre de débuter les rencontres à 18h30. Tous les membres sont en accord.

IL EST PROPOSÉ par Mme Jessica Hébert-Mathieu D'APPROUVER le calendrier des rencontres avec la modification de l'heure du début à 18h30.

CE2223-1309-005 **APPROUVÉ à l'unanimité**

11. Dénonciation d'intérêt

La direction explique le document pour les dénonciations d'intérêt à tous les membres. Les membres complètent et remettent le document séance tenante.

12. Nomination des représentants de la communauté

La direction précise que ce poste n'a pas droit de vote lors des consultations, mais qu'un représentant de la communauté apporte une expérience supplémentaire et un point de vue complémentaire sur les sujets discutés. Pour l'instant, aucune proposition n'a été faite pour remplir ce rôle au sein du conseil d'établissement.

13. Activités et sorties scolaires

Les sorties proposées par le service de garde sont présentées :

- 18 novembre : Megamaze St-Jérôme (30,29$)
- 17 février : Glissade sur tube versant Avila (35,33$)
- 25 avril : Acrosport Barani (24,30$)

Pour tous : Théâtre Odyscène le 13 mars (Alice de l'autre côté) (préscolaire à la 6e année). Les coûts sont couverts par la mesure 15186.

Préscolaire : 29 novembre
Théâtre sur roues (initiation au théâtre)
Mesure 15186 (18,58$ par élève)

21 novembre : 1re année
Théâtre Odyscène (Le magicien d'Oz)
Déjà approuvée et assumée par la mesure 15186

1re année : 4 mai 2023
Activité de science (Gaetan le ver de terre gourmand)
Mesure culture à l'école 11,80$

3e année : 25 novembre- 8 mars -7 juin
Activité Archéophone
Mesure culture à l'école (15,24$)

17 avril : 4e année
Théâtre Odyscène (La magie de la chimie, tome 2)
Assumée par la mesure 15186 (21,04$)

5e année : 17 janvier
Théâtre Odyscène (Je suis William)
Assumée par la mesure 15186

5e année : 16 juin
Cosmodôme de Laval
Mesure culture à l'école

Nous utilisons les mesures ministérielles avant de facturer les parents. Un suivi sera fait ultérieurement si nous devons facturer les parents.

Il est précisé aux parents membres du conseil d'établissement de ne pas informer leur(s) enfant(s) sur les activités et les sorties qui ont été présentées.

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pierre Warin D'APPROUVER les activités et sorties scolaires, tel que présenté.

CE2223-1309-006 **APPROUVÉ à l'unanimité**

14. Nouvelle tarification-service de garde

Mme Plouffe présente et explique les modalités de la nouvelle règlementation concernant la tarification des services offerts par le service de garde

Mandat du CÉ :
- Déterminer le tarif (montant unique - fréquentation sporadique) pour chaque période de facturation (matin – midi – soir) . Les membres doivent établir un montant qui représentera chacune des plages (matin-midi-soir) pour un maximum de 8,95$ par jour.

Mme Marie-Pierre Warin PROPOSE la tarification suivante :

1,75$ matin
2,45$ midi
4,75$ soir

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pierre Warin d'APPROUVER la tarification tel que discuté.

CE2223-1309-007 **APPROUVÉ à l'unanimité**

15. Questions diverses

Il est proposé de sonder les parents quant à leur profession afin de bénéficier de leur expertise selon les thématiques vues à l'école. Ce point sera rediscuté ultérieurement.

16. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR madame Josée Dubuque de lever l'assemblée. Il est 21h22.

CE2223-1309-008 **ADOPTÉ à l'unanimité**

_____ _____

Josée Dubuque
Présidente du conseil d'établissement

Josée Plouffe
Directrice